Point au 21 octobre 2021 Après la Tempête Aurore

Cette publication fait le point sur la situation du secteur bec de perroquet – bois de sapins après la récente tempête.

Elle revient aussi sur les objectifs de la digue rétro littorale et sur les limites de la protection qu'elle offre ainsi que sur l'absolue nécessité de maintenir sur son devant un minimum de cordon dunaire.

Comme nous l'avions déjà souligné, l'inefficacité partielle constatée des déflecteurs, se traduit par une érosion de la plage, érosion qui se poursuit avec une fuite de sable qui devient conséquente.

Il se confirme qu'il convient de traiter ce problème de fuite avant qu'il ne soit trop tard.

Nous savons que la démarche n'est pas facile pour la CA2BM qui doit affronter des oppositions dogmatiques et/ou doctrinaires au travers de diverses obstructions ou recours qui ont pour effet primaire de retarder voire bloquer les initiatives qui ont pourtan pour objectif de protéger les gens. MAIS.... on constate en baie de Somme, que les acteurs chargés de traiter un problème similaire et même moins impactant pour les gens, ont mis en place ce que nous demandons et qu'on nous refuse, obstinément depuis des années.

Qu'en pensez vous ? Révoltant non?

Et bien on ne va pas se laisser brimer.

Nous exigeons être placés sur le même plan que les autres. Il ne s'agit pas là de jalouser nos voisins, au contraire, ils nous montrent l'exemple. Nous demandons l'équité, légitime, entre citoyens d'une même région et d'un même pays.

Nous allons nous réunir au sein de l'association pour convenir de la ou des actions à mener et les proposer.

Que l'on nous ne nous raconte plus d'histoires, c'est terminé.



































